



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires
et de la mer**

Quimper, le **19 MAI 2021**

Affaire suivie par : Didier BLAISE
Tél : 02.98.76.51.87
Mél : didier.blaise@finistere.gouv.fr

LE PREFET

à

(Destinataire in fine)

OBJET : PPRi de Quimper – Notification des cartes de l'aléa inondation – Porté à connaissance

REF :

P.J. : CD rom (cartes et rapports)

Dans le cadre des études relatives à la révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) de Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a fait réaliser la cartographie de l'aléa inondation par débordement des cours d'eau des rivières de l'Odet, du Jet, du Steïr et du Froust en y intégrant également l'influence de la submersion marine en fond d'estuaire (secteur du halage).

La caractérisation et la qualification de l'aléa ont fait l'objet d'un important travail mené par le bureau d'études « Artélia » en relation avec les spécialistes en hydraulique et en hydrologie du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), notre assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce travail, débuté fin 2019, a fait l'objet dans le cadre de la concertation avec les acteurs locaux, de plusieurs réunions du comité technique auquel votre structure a été associée.

Les cartes et le rapport « caractérisation des aléas » ont été adressés aux membres du comité technique en octobre 2020 en vue de recueillir les observations des différentes structures. Ils ont également fait l'objet de nombreux échanges qui ont permis d'aboutir à la présente version consolidée.

Cette cartographie concernant les parties de votre territoire exposées au risque d'inondation, ainsi que les documents listés ci-dessous, vous sont transmis dans le cadre du présent porté à connaissance afin de les intégrer d'ores et déjà au titre de l'application du droit des sols, et ce, en complément des éléments de connaissances scientifiques de l'actuel plan de prévention des risques d'inondation approuvé le 10 juillet 2008, dont les dispositions réglementaires demeurent jusqu'à l'approbation du nouveau PPRi que je vais prescrire très prochainement.

Le CD rom joint à mon courrier comprend les documents suivants :

- un dossier cartographique comprenant 8 planches
- le rapport « analyse du site »
- le rapport « caractérisation des aléas »
- un résumé non technique

Philippe MAHÉ



DESTINATAIRES

- Mme la Présidente de Quimper Bretagne Occidentale
- Mme la Maire de Quimper
- M. le Maire d'Ergué-Gabéric
- M. le Maire de Guengat